

Entrée, séjour et droits sociaux des étrangers non citoyens européens en France

Etat du droit – Méthodes d'entretien
Approche pratique

C
I
C
A
D
E

COUT DE LA SESSION : 700 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 28 heures réparties sur 4 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Benjamin Demagny (COMEDE)

Première partie :

L'entrée et le séjour des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit et actualité législative

intervenant : Laurent Forté

Introduction :

- ▶ Le cadre juridique applicable.
- ▶ La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers) :

- ▶ La carte de séjour temporaire.
- ▶ La carte de séjour pluriannuelle.
- ▶ La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le CESEDA :

- ▶ Les mineurs et les jeunes majeurs.
- ▶ Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- ▶ Le conjoint de Français.
- ▶ Le parent d'enfant français.
- ▶ La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 313-11, 7° (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- ▶ L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- ▶ L'ascendant de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- ▶ L'étranger admis exceptionnellement au séjour.
- ▶ Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié...).

Les régimes spéciaux :

- ▶ L'accord franco-algérien.
- ▶ L'accord franco-tunisien.
- ▶ L'accord franco-marocain.
- ▶ Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Deuxième partie :

La protection sociale

intervenant : Benjamin Demagny

Introduction :

- ▶ La protection sociale en France.
- ▶ Les obstacles rencontrés par les étrangers.
- ▶ La hiérarchie des normes et les textes internationaux.

La protection sociale des étrangers : les conditions clés (*).

- ▶ Condition de nationalité.
- ▶ Condition de résidence en France.
- ▶ Condition de régularité de séjour en France.
- ▶ Condition d'ancienneté de présence en France.
- ▶ Pièces justificatives (dont justificatif de domicile et domiciliation).

(* Les conditions d'accès spécifiques aux étrangers des prestations suivantes seront évoquées dans cette première partie : l'aide sociale, l'AAH, l'assurance invalidité, les prestations de chômage (les pensions de retraite ne seront pas traitées).

L'accès aux dispositifs de couverture maladie (assurance maladie, AME, FSUV).

Les prestations familiales et assimilées.

Les minima sociaux : RSA, ASPA et ASI.

Les recours.

Cas pratiques.

Suite du programme
page suivante



Troisième partie :

Approche pratique en droit du séjour

intervenant : Laurent Forté

Méthode de recueil de données en droit des étrangers :

▶ Cette partie sera consacrée à la mise en pratique d'une méthode d'entretien servant à l'accompagnement ou à l'orientation des personnes étrangères.

Etudes de cas :

▶ Seront abordés dans cette partie les situations exposées par les participants ou les cas pratiques proposés par le formateur. Ce temps d'échange permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation.

Date et lieu de formation :

▶ **7-8-9-10 novembre 2017 à Montpellier**

OBJECTIFS DE LA SESSION

- ▶ Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.
- ▶ Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.
- ▶ Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.

PUBLIC VISE

Travailleurs sociaux, agents de l'Etat ou des collectivités, bénévoles et permanents d'associations, adultes relais, juristes ou toute personne accueillant du public ...

SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur, les cas pratiques étudiés ainsi qu'une méthode de recueil de données en droit des étrangers.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ▶ **Laurent Forté** : permanent du CICADE depuis 2000 - Juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.
- ▶ **Benjamin Demagny** : juriste et formateur - Responsable adjoint du service social et juridique du COMEDE (Comité médical pour les exilés) - Référent du COMEDE en région PACA sur les questions d'accès aux droits et aux soins des étrangers.